

Comment la confidentialité de mes renseignements est-elle protégée dans le RCTC et MonRCTC?

MonRCTC et le RCTC sont supervisés par le Comité du RCTC de l'Association canadienne des directeurs des cliniques d'hémophilie.

La protection de vos renseignements personnels est une priorité absolue pour le RCTC. Des règles de sécurité strictes sont en place, en tout temps, pour garantir la protection des renseignements personnels des patients. Seul le personnel autorisé de votre propre centre de traitement ou de l'Université McMaster peut accéder à vos données.

Vos renseignements sont conservés dans la base de données du RCTC, qui est physiquement située dans un centre de données sécurisé à l'Université McMaster, pour lequel sont en place des mesures de protection physiques, administratives et techniques égales à celles du secteur bancaire. Ces mesures protègent vos renseignements contre les mauvais usages, les accès non autorisés, les interférences, altérations ou pertes de données.

Remarque importante

MonRCTC est un outil permettant d'enregistrer de l'information sur vos saignements et vos traitements. Communiquez toujours avec l'équipe de soins de santé de votre centre de traitement pour obtenir des avis médicaux.

Information et soutien

Accédez au mycbdr.ca/MyCBDR/Info/Help ou composez le 905 525-9140, poste 27595, ou

envoyez un courriel à help@mycbdr.ca ou

adressez-vous à l'infirmière-coordonnatrice de votre centre de traitement ou

téléphonez ou envoyez un courriel à la SCH:
1 800 668-2686 | chs@hemophilia.ca

Le RCTC/MonRCTC est le résultat d'une collaboration entre l'Association canadienne des directeurs des cliniques d'hémophilie (ACDCH), l'Université McMaster et l'*Australian National Blood Authority* (NBA), avec le soutien de la Société canadienne de l'hémophilie (SCH). L'ACDCH est propriétaire du RCTC et de MonRCTC. L'Université McMaster gère le système au nom de l'ACDCH. Il a été créé conjointement par la NBA, l'ACDCH et l'Université McMaster, en tenant compte des commentaires de la SCH et des professionnels de la santé canadiens.



La meilleure façon

de transmettre l'information sur vos traitements et vos saignements à votre équipe de soins de santé

- Rapide
- Facile
- Précis
- Sécurisé
- Confidentiel

Pour en savoir plus, visitez le www.cbd.ca/Info

Qu'est-ce que le RCTC?

Le Registre canadien des troubles de la coagulation (RCTC) est un registre national et une base de données relative aux patients atteints de troubles héréditaires de la coagulation. Il est utilisé par les centres de traitement pour soutenir les soins au patient, la recherche approuvée et la surveillance de l'utilisation des concentrés de facteur.

Quels renseignements MonRCTC vous permet-il d'enregistrer?

- Votre plan de traitement
- Vos stocks de concentrés de facteur
- Un registre de tous vos saignements
- Un registre de tous vos traitements
- Vos coordonnées et celles des membres de votre famille

Quelles sont les caractéristiques spéciales de MonRCTC?

MonRCTC vous permet de :

- consulter et imprimer des rapports sur vos antécédents de saignements;
- consulter et imprimer des rapports sur votre utilisation de produits;
- envoyer des messages, des photos et des documents à votre équipe de soins de santé.

Qu'est-ce que MonRCTC?

MonRCTC est le système utilisé par les patients et/ou leurs aidants qui adhèrent au traitement à domicile. Il est directement lié au RCTC à votre centre de traitement.

MonRCTC est basé sur Internet. Il offre une application sur ordinateur et une application mobile (Android, iPhone).

MonRCTC est un moyen rapide, facile et sûr pour :

- enregistrer les traitements à domicile et les saignements;
- partager cette information avec votre équipe de soins de santé;
- gérer les stocks de concentrés de facteur que vous avez chez vous;
- tenir un registre facile à consulter de vos propres soins de santé.

L'utilisation de MonRCTC est-elle obligatoire?

Non, elle est facultative. Vous pouvez toujours utiliser des registres en format papier. Toutefois, MonRCTC est le moyen le plus rapide, facile et précis d'enregistrer et de déclarer les traitements à domicile et les saignements.

Quels sont les avantages à utiliser MonRCTC?

1. **Plus aucun registre papier de vos saignements!**
2. Transmission facile et rapide de l'information relative à vos traitements et vos saignements à l'aide d'une interface ordinateur ou d'un appareil mobile. **Il faut moins d'une minute pour remplir et envoyer la plupart des rapports de perfusion!**
3. Possibilité de consulter et d'imprimer facilement l'information sur l'utilisation des concentrés de facteur et les zones affectées par des saignements. **Vous serez en mesure de mieux gérer vos propres soins.**
4. Information exacte et actuelle sur vos saignements et vos traitements à l'intention de votre équipe de soins de santé. **Elle sera en mesure de mieux vous guider pour vos soins personnalisés.**
5. Information plus complète sur les résultats sur la santé pour tous les patients recevant des traitements à domicile. **Cela aidera les cliniciens et les chercheurs à améliorer les soins pour tous.**

Comment puis-je m'inscrire?

Au moyen d'un ordinateur

1. Accédez au www.mycbdr.ca/MyCBDR/Account/Login
2. Cliquez sur «Nouvel utilisateur?»
3. Fournissez les renseignements demandés dans la section «Mes détails»
4. Lisez les «Termes et Conditions» et acceptez-les
5. Cliquez sur «Envoyer»

Au moyen d'un appareil mobile

1. Téléchargez l'application MonRCTC dans l'Apple Store ou dans le Google Play Store
2. Cliquez sur «Créer un compte»
3. Fournissez les renseignements demandés dans la section «Mes détails»
4. Lisez les «Termes et Conditions» et acceptez-les
5. Cliquez sur «Envoyer»

Pour assurer la synchronisation de l'application sur ordinateur et de l'application mobile, afin que vous puissiez utiliser les deux de manière transparente, utilisez toujours MonRCTC en mode «En ligne».